

MeilleureSCPI.com

Extrait d'identification de la SCPI

à jour au 22 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI REMAKE KROSS
Type	SCPI de rendement
Catégorie principale	Diversifiée
Catégories secondaires	Européenne · Internationale
Date de création	31/08/2026
SIREN	109 358 341
SIRET (siège)	109 358 341 00013
Visa AMF	n° 26-23 du 11/09/2026
Société de gestion	Remake Asset Management
Type de capital	variable

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	1 062 500,00 €
Nombre de parts	12 500
Nombre d'associés	24
Valeur de réalisation par part	N/C
Valeur de reconstitution par part	N/C
Nombre d'actifs immobiliers	0
Surface du patrimoine	N/C
Taux d'occupation financier	N/C
Ratio d'endettement	N/C

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	60 parts	Fréquence des dividendes	Mensuel
Durée de placement conseillée	10	Indicateur de risque (DIC)	3
Souscription en ligne	Oui	Souscription à crédit	Oui
Versements programmés	Oui	Démembrement	Oui
Éligibilité en assurance vie	Non	Prix de souscription	90,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	12,00 %	Frais de souscription TTC	
Frais de gestion HT annuels	10,00 %	Frais de gestion TTC annuels	
Commission d'acquisition HT	1,67 %	Commission de suivi des travaux HT	
Arbitrage — plus-value HT	0,00 %	Arbitrage — volume HT	
Arbitrage — moins-value TTC	0,00 %	Commission de retrait	Retrait possible à tout moment, sous réserve de contrepartie et, pour les par
Cession de parts TTC — avec intervention	N/C	Cession de parts TTC — sans intervention	
Transmission à titre gratuit TTC	N/C		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	N/C	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	7,50 %

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Remake Asset Management
Dépositaire	Société Générale SA
Commissaire aux comptes	KPMG
Label ISR immobilier	Non
Classification SFDR	article 8
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

Stratégie opportuniste, sans spécialisation sectorielle ni concentration géographique. La SCPI investit directement ou indirectement dans des actifs d'immobilier d'entreprise (bureaux, commerces, locaux d'activités, hébergement géré, loisirs, santé, éducation) ou résidentiel, achevés ou en VEFA, exclusivement hors de France : Europe hors France (allocation majoritaire), Amérique du Nord (États-Unis, Canada), Asie (Corée du Sud, Japon) et Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande), uniquement dans des pays disposant d'une convention fiscale avec la France évitant la double imposition. Priorité aux immeubles occupés avec baux fermes et locataires solides ; politique d'arbitrage opportuniste selon les cycles locaux. Exposition au risque de change limitée à 50 % de l'actif ; endettement cible 25 %, plafond 40 %. Démarche ESG Article 8 fondée sur l'outil CRREM (trajectoire 1,5°C).

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit :

<https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-de-rendement/f40630-remake-kross/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.